

## DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 2004, la ville de Fontenay-sous-Bois a obtenu le titre Ville amie des enfants. Cette distinction est décernée par l'Unicef et l'Association des Maires de France. L'Unicef est l'agence de l'ONU (Organisation des Nations Unies) consacrée à l'amélioration de la condition des enfants et à leur protection.

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), traité adopté à l'unanimité le 20 novembre 1989 par les Nations Unies, est le socle de toute l'action de l'Unicef.

Pour Fontenay-sous-Bois, le titre de Ville amie des enfants est la reconnaissance par l'Unicef de la politique municipale en faveur des enfants et des jeunes mineurs (pour l'Unicef, un enfant est défini comme toute personne de 0 jusqu'à 18 ans).

Ce titre doit être renouvelé à chaque nouveau mandat municipal. Le prochain renouvellement se fera donc en 2020, année des prochaines élections municipales.

Cette distinction engage la Municipalité à poursuivre et à développer ses actions en faveur des enfants et à œuvrer pour leurs droits. Au sein de la ville, cette mission repose sur deux piliers qui agissent de concert :

- > La Coordination éducative locale, service municipal en charge de promouvoir localement les droits de l'enfant.
- > Le Comité local des droits de l'enfant, instance composée d'élus, de citoyens, de représentants associatifs et d'agents municipaux, qui évalue la mise en œuvre et le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant au niveau local. Le Comité local des droits de l'enfant reste largement ouvert aux différents partenaires, citoyens et parents intéressés par cette démarche en faveur des enfants.

Ces deux grands acteurs, qui se réunissent ensemble 4 à 5 fois par an, réalisent chaque année trois numéros de la [Lettre du Comité local des droits de l'enfant](#) et organisent autour du 20 novembre, une Semaine pour faire connaître et célébrer les droits de l'enfant, en lien avec de nombreux services municipaux et associations de la ville.

Contact du référent Droits de l'enfant :

Mokran BERKI,

0149 74 74 88

[mokran.berki@fontenay-sous-bois.fr](mailto:mokran.berki@fontenay-sous-bois.fr)

**HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**

Esplanade Louis Bayeurte  
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**